



Projet co-financé par :
L'Union Européenne



Rencontre de débats et d'échanges sur le thème

MÉDIAS COMMUNAUTAIRES, POUR UNE INFORMATION CITOYENNE

Rapport de synthèse



Laâyoune, les 8/9 octobre 2011

Réalisé par : Imane Bounjara
Chargée du projet « Médias communautaires : pour une information citoyenne »

SOMMAIRE

Introduction

Contexte

- ✓ Présentation du projet « Médias communautaires, pour une information citoyenne »
- ✓ Présentation de l'état d'avancement du projet

I- Les médias communautaires et électroniques au sein du paysage audiovisuel marocain

1. Les médias communautaires et électroniques: leviers de démocratisation de la société
 - ✓ Les médias communautaires dans le monde : genèse et évolution
 - ✓ Les médias électroniques : état des lieux
 - ✓ Perspectives au Maroc
2. L'expérience des médias régionaux
 - ✓ Le rôle des médias régionaux dans le développement local
 - ✓ Etat des lieux (Expérience de bureau régional de 2M et de la radio Laâyoune)
3. Panel d'expériences
 - ✓ Une web radio sur le portail communautaire des marocains du monde, Yabiladi
 - ✓ Les journaux locaux : des initiatives de médias communautaires
4. Plaidoyer « Pour un cadre législatif garantissant l'existence des médias communautaires et régulant les médias électroniques »
 - ✓ Pour un cadre législatif garantissant l'existence des médias communautaires, notamment les radios
 - ✓ La régulation du champ des médias électroniques

II- Evaluation des attentes et besoins des associations pour la mise en place de médias communautaires

- ✓ Besoins en termes de renforcement des capacités pour l'élaboration de journaux associatifs et la conception de blogs associatifs
- ✓ Besoins en termes de renforcement des capacités pour la mise en place de web radios associatives

Conclusion

Annexes

INTRODUCTION

Le Portail de la société civile Maghreb-Machrek e-joussour, programme du Forum des Alternatives Maroc (FMAS), a organisé sa sixième rencontre de débats et d'échanges sur le thème « *Médias communautaires, pour une information citoyenne* » à Laâyoune, les 8 et 9 octobre 2011, en collaboration avec le Forum Assakia Alhamra et Oued Edahab pour la démocratie et le développement.

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de son projet co-financé par l'Union Européenne, vise à renforcer les fondements de la démocratie et l'élargissement du champ des libertés d'expression, notamment à travers la mise en œuvre d'un cadre législatif garantissant l'existence de médias communautaires au Maroc, en l'occurrence, les radios, et ce dans le respect de l'éthique et la déontologie.

L'objectif principal de cette rencontre qui a réuni 90 participants (*dont 30 participantes*) des régions sahraouies était double :

- ✓ d'une part, déterminer les axes stratégiques d'une campagne de plaidoyer pour l'adoption d'un cadre législatif garantissant l'existence de médias communautaires et régulant le champ des médias électroniques ;
- ✓ et d'autre part, évaluer les attentes et les besoins des acteurs de la société civile pour la mise en place de leurs propres médias.

Les allocutions de messieurs Hamouda Soubhi, du bureau exécutif du Forum des Alternatives Maroc et Omar Dkhil du Forum Assakia Alhamra et Oued Edahab, suivi de l'exposé de la chargée du projet Imane Bounjara portant sur la présentation des grandes lignes du projet et son état d'avancement ; ont ouverts les travaux de la journée.

(Annexes (1))

Ce rapport constitue une synthèse des présentations et des débats qui ont eu lieu lors de ces deux journées et souligne les propositions et recommandations formulées par les participants, à savoir des acteurs de la société civile sahraouie dans toute sa diversité, des chercheurs en audiovisuel, des journalistes, des cyber-activistes, des professionnels des médias électroniques etc.

I- Les radios communautaires et les médias électroniques au sein du paysage audiovisuel marocain

1. Les radios communautaires et médias électroniques : leviers de démocratisation de la société

La première séance plénière a été ouverte par le coordinateur du projet, Mohamed Leghtas, qui a exposé le concept de médias communautaires, et dressé un état des lieux de la situation des médias électroniques au Maroc.

Diverses expériences et législations dans le monde, ainsi que les particularités et les perspectives dans le cadre du contexte marocain, ont été évoquées.

✓ Les médias communautaires dans le monde : genèse et évolution

Dans un premier temps, l'histoire des médias communautaires a été exposée à travers le contexte mère « Amérique Latine » et le contexte proche « Afrique ». En effet, nés en Amérique latine dans les années cinquante, impulsés par la pauvreté et l'injustice sociale, les médias communautaires, se sont également développés en Afrique, dans un souci de développement rural durable.

Ensuite, dans un deuxième temps, après la présentation du contexte mondial, des concepts et objectifs des médias communautaires à travers plusieurs expériences, il a été question des fonctions, missions et types de contenu.

Il a également été souligné, à travers un exposé des choix technologiques et de formation technique, que la radio représente, un moyen de développement local peu onéreux.

Aussi, l'importance du rôle du concept de participation a été soulignée. En effet, il est indispensable d'identifier les besoins des publics cibles et les priorités de la communauté tout en l'impliquant dans la réalisation des programmes, en tenant compte des principes d'éthique et de déontologie. Et l'idée de développer une publicité de proximité et de services s'avère indispensable pour permettre à ces médias d'exister.

(Voir Annexes (2))

✓ Les médias électroniques au Maroc

L'exposé portant sur les médias électroniques a relevé que la situation des médias électroniques au Maroc dépend du contexte général des libertés d'expression et de communication au pays.

Ainsi, ont été retracés les réalités du champ médiatique marocain, l'absence de cadre législatif régissant les médias électroniques (ce qui implique

l'impossibilité de : profiter des subventions publiques/ signer des contrats de publicité/ obtenir la carte professionnelle) et le déficit en formation (ce qui engendre les violations de la propriété intellectuelle et d'éthique).

Ensuite, il a été précisé que cela n'entrave pas son développement puisqu'aujourd'hui la presse électronique représente une source d'information incontournable chez une large tranche de la population ; qu'elle permet aux marocains résidents à l'étranger et à l'opinion publique internationale d'être informés en temps réel et surtout qu'elle constitue un réel pouvoir en matière de dénonciation des violations.

✓ **Perspectives au Maroc**

Concernant les perspectives de développement des médias communautaires au Maroc, il a été démontré que la libéralisation du paysage médiatique marocain n'a pas abouti à la pluralité escomptée puisque la loi de la communication audiovisuelle ne permet toujours pas l'existence de médias communautaires ou associatifs. Aussi, il a été souligné que la conjoncture actuelle est propice pour apporter des amendements à la loi afin qu'elle autorise l'existence de ces médias, aux côtés des publics et privés.

Quant aux médias électroniques, leur évolution est liée à la constitution du pays : seule une constitutionnalisation de la question pourrait en assurer la pérennité. Aujourd'hui donc, dans le cadre de ce qu'offre la nouvelle constitution, il faut réussir le challenge d'adopter une régulation de ce champ sans pour autant réduire les libertés d'expression et d'opinion qu'il offre.

(Voir Annexes (3))

✓ **L'expérience des médias régionaux et leurs rôles dans le développement local**

La deuxième séance plénière a été dédiée à la présentation de l'expérience des médias régionaux et leur rôle dans le développement local.

Ainsi, Maou Lainine Naama, journaliste et chercheur dans le domaine des médias, a exposé le rôle important joué par les médias régionaux dans le développement local sur tous les plans. Dans un premier temps, il s'est attardé sur une définition exhaustive des médias, ensuite, il a cerné le concept de développement local et durable.

(Voir Annexe (4))

Ensuite, Abdelhfid El Mnouer, du bureau régional de 2M et Said Kane de la radio régionale de Laâyoune, ont présenté respectivement les expériences des médias qu'ils représentent.

Les deux journalistes ont commencé leurs exposés en retraçant le contexte de création des bureaux régionaux de leurs chaînes. Ensuite, ils ont présenté la nature du travail engagé, en s'arrêtant sur les contraintes et les défis.

(Voir Annexe (5))

✓ Panel d'expériences

Monsieur Mohamed Ezzouak, fondateur-directeur de « Yabiladi », le portail communautaire des marocains du monde, a ainsi partagé son expérience, avant de céder la parole à messieurs Rachid Bakha et Abdellah Jeddad, respectivement directeurs de publication de « Al Oubour », et « Journal Laâyoune », journaux locaux.

✓ **Le portail / web radio « Yabiladi »**

Le portail « Yabiladi », orienté vers les communautés marocaines résidant à l'étranger, connaît une brillante réussite. Son fondateur a retracé le contexte de création de son portail communautaire et son évolution, tout en soulignant son apport considérable pour la communauté des marocains résidents à l'étranger.

Il a également présenté le développement des activités du portail, en l'occurrence, la webradio qui existe depuis 2003, et dont une grille de programmation plus étoffée est en cours d'élaboration.

✓ **Les deux journaux locaux**

« Al Oubour » et « Journal de Laâyoune », deux journaux dits communautaires et de proximité ont été présentés afin d'exposer les concepts, la nature du travail engagé et les contraintes de son exercice.

Les deux expériences se sont accordées sur le rôle majeur joué dans leurs régions en matière d'information locale, de sensibilisation et de promotion mais aussi les difficultés inhérentes à la pérennité des projets, notamment en termes de gestion financière et d'accès/diffusion de l'information.

2. Plaidoyer « Pour un cadre législatif garantissant l'existence des médias communautaires et régulant les médias électroniques »

✓ Techniques du plaidoyer

Les travaux de la journée se sont poursuivis en après midi par Marion Bachelet, chargée du projet, qui a présenté les techniques du plaidoyer. Il était question de permettre aux participants de disposer d'éléments essentiels leur facilitant la construction des axes pour défendre une réforme de la loi de la communication audiovisuelle permettant l'adoption d'un cadre législatif garantissant l'existence de médias communautaires et assurant la protection des utilisateurs des médias électroniques. L'intervention a constitué une plate forme pour les travaux des ateliers.

(Voir Annexes (6))

Des ateliers qui se sont articulés autour de la formulation des recommandations et la définition d'une stratégie du plaidoyer pour la mise en place d'un cadre législatif régulant les radios/télévisions communautaires d'un coté et les médias électroniques de l'autre, tout en prenant en compte les particularités de la région.

✓ Pour un cadre législatif garantissant l'existence des médias communautaires, notamment les radios

Les séances plénières ont fournis aux participants une analyse du contexte et ont fixé les objectifs du plaidoyer. Ainsi, les travaux du premier atelier « *Quels stratégies, conditions, contraintes et besoins pour la mise en place d'un cadre législatif garantissant l'existence de radios communautaires ?* » ont démarré par une formulation des contraintes/problèmes, et une identification des publics cibles du plaidoyer.

Il est à souligner que les participants ont insisté sur l'importance de prendre en considération la spécificité de la région en pensant les médias communautaires.

Ensuite, conscient de l'importance d'agir très vite en ce contexte de réformes et réflexions sur les législations, les premières étapes à suivre seraient :

- Constituer un comité local qui assurera le suivi lors d'une rencontre nationale qui validera les recommandations formulées tout au long du cycle de rencontres ;
- Valider le mémorandum et projet de loi pour une reforme de la loi de la communication audiovisuelle permettant l'existence des radios communautaires élaboré par l'expert en charge de l'étude;
- Rédiger une charte d'éthique et de déontologie ;

- Sensibiliser les acteurs internationaux et les joindre au plaidoyer ;
- Faire signer une pétition par tous les tissus associatifs nationaux, pour que le plaidoyer puisse bénéficier d'un appui au niveau national et international.

✓ **La régulation du champ des médias électroniques**

Le deuxième atelier « *Quels stratégies, conditions, contraintes et besoins pour la mise en place d'un cadre législatif régulant les medias électroniques* » a démarré ses travaux par un exposé des divers supports de médias électroniques opérant dans la région et le degré de leur fiabilité.

Ensuite, le débat a été engagé sur la question de la régulation : comme lors des précédentes rencontres, les participants se sont accordés sur le fait qu'il s'agissait d'avoir deux approches : une pour les initiatives personnelles (statut amateur) et qui devraient continuer à bénéficier de la liberté qu'offre le web, et une autre pour la presse électronique qui devrait être régulée et avoir un code, afin de lui permettre pérennité et développement.

Ainsi, les participants se sont accordés aux termes des travaux de l'atelier sur les recommandations suivantes :

- ✓ Assurer une formation aux acteurs de la société civile avant de s'engager dans le plaidoyer pour une régulation;
- ✓ Développer la formation et le suivi des ressources humaines ;
- ✓ Travailler en réseau pour un échange et une capitalisation des expériences ;
- ✓ Etablir les principes de base d'une auto régulation (charte d'éthique et de déontologie) ;
- ✓ Mettre en place une justice en charge des questions d'information et de communication ;
- ✓ L'octroi des décisions d'interdire ou instruire les demandes est réservé la justice;
- ✓ Prospector des alternatives de financement et de partenariats.

La journée s'est clôturée par une synthèse des travaux des ateliers soulignant les recommandations qui en ressortent.

II- Evaluation des attentes et besoins des associations

La deuxième journée de cette rencontre avait pour objectif d'évaluer les attentes et besoins des associations concernant la mise en place de leur propre média.

Elle s'est articulée autour de deux séances : une première, dédiée à l'administration du questionnaire, et une deuxième à la discussion des différentes modalités d'aide et d'appui qui pourraient être apporté dans le cadre du projet, ainsi qu'au projet qui sera impulsé par la région.

✓ Administration du questionnaire

Un questionnaire préparé par l'expert international Said Essoulami, en charge de l'étude réalisée dans le cadre du projet, a été administré auprès des 90 participants à la rencontre.

Il a permis de recueillir les données techniques des profils des associations, le mode de gestion de leur communication, leur position quant au développement des médias communautaires, et les modalités de leur contribution au plaidoyer ainsi que leurs besoins pour la mise en place de ces médias.

Les résultats obtenus à l'échelle nationale seront communiqués lors de la présentation de l'étude comprenant également le projet de loi et le cahier des charges de la mise en place de radios communautaires, et ce à l'occasion de la rencontre internationale qui se tiendra les 4,5,6,7 décembre 2011 en collaboration avec l'AMARC et le soutien d'IMS.

✓ Renforcement des capacités

Ensuite, il a été question, de définir les besoins précis des associations afin que l'équipe porteuse du projet puisse établir son plan de renforcement des capacités. Il s'agit de :

- Organiser des cycles de formation au profit des associations :
 - Volet Formation : *Organisation de sessions de formation (montage et gestion de webradios – blogs - jouraux/ rédaction - animation journalistique)*
 - Volet Technique : *Présentation des besoins en aménagement de studios et équipement*
 - Volet Rédaction/ Programmation/ Animation : *Elaboration des principes en matière de Rédaction/ Programmation/ Animation de médias communautaires*
 - Stratégies de financement *Conception de dossiers de plan de financement et sponsoring.*
- Mettre en place des expériences pilotes :
 - Portail sur la question de l'handicap, porté par un réseau associatif travaillant sur cette thématique ;
 - Portail du patrimoine Hassani,
 - Portail/radio de la société civile active dans la région.

CONCLUSION

La journée s'est clôturée par une présentation des recommandations et une synthèse des travaux des deux journées.

Les réflexions produites ont permis de prendre conscience des particularités et enjeux de la région et d'élaborer les grandes lignes de la stratégie de plaidoyer pour la mise en œuvre d'un cadre législatif garantissant l'existence de médias communautaires, notamment les radios.

Aussi, une évaluation des attentes et problèmes ressentis en termes d'information et de communication par les acteurs de la société civile et médiatique, a été établie et permis ainsi d'orienter le plan de renforcement des capacités.

Au terme de ces deux journées de réflexion, les recommandations peuvent être résumées comme suit :

✓ **Sur le plan des propositions de réformes législatives :**

- Amender la loi de la communication audiovisuelle pour permettre l'existence de médias communautaires et « réguler » les médias électroniques ;

✓ **Sur le plan des actions à engager**

- Inclure un module de formation d'éducation et initiation aux médias dans les programmes ;
- Favoriser la création de club médias dans les institutions éducatives et les radios scolaires/ universitaires ;
- Etablir un partenariat avec les opérateurs télécoms pour une négociation de la tarification du service internet ;
- Etablir des partenariats avec les médias publics pour soutenir la mise en place des médias communautaires au niveau technique (profiter de leur expertise dans la matière).

✓ **Sur le plan des besoins:**

Organiser des sessions de formations, de partage d'expériences en médias communautaires et lancer /soutenir des projets pilotes.

✓ **Sur le plan organisationnel :**

Le réseautage des différentes associations participantes/ former un comité de suivi et relance.

ANNEXES

- 1. Présentation du projet / état d'avancement du projet,
par Imane Bounjara**
- 2. « Les médias communautaires : outils de
démocratisation de la société », par Leghtas Mohamed**
- 3. « Médias électroniques au Maroc », par Leghtas
Mohamed**
- 4. « Le rôle des médias régionaux dans le développement
local », par Maou ElAynine Naâma**
- 5. « L'expérience des l'antenne régionale de 2M », par
Abdelhfid El Mnouer**
- 6. « Techniques du plaidoyer », par Marion Bachelet**
- 7. Programme**
- 8. Plate forme**
- 9. Liste des participants**
- 10. Revue de presse**
- 11. Album photos**

Voir le dossier sur le lien suivant :

<http://www.e-joussour.net/ar/node/9517>